



**PRÉFET
DE MAYOTTE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



COMMUNIQUE DE PRESSE

Dzaoudzi, le 12 avril 2024

Un nouveau cas de choléra identifié à Koungou

Un nouveau cas de choléra a été confirmé à Mayotte le jeudi 11 avril, dans la commune de Koungou. La personne, revenant de l'Union des Comores, présentait des symptômes caractéristiques de la maladie et s'est présentée spontanément aux urgences du Centre hospitalier de Mayotte. Elle est actuellement prise en charge au CHM et son état est stable.

Dès l'alerte reçue, les équipes de l'agence régionale de santé sont intervenues sur le lieu d'habitation de la personne, afin de procéder à la désinfection du foyer et à l'identification des cas contacts pour leur délivrer le traitement. Des nouvelles interventions sont en cours, afin de compléter les investigations et de vacciner les personnes résidant aux alentours. La mobilisation sur le secteur se poursuivra pendant plusieurs jours, afin de partager largement les recommandations sanitaires (consommation d'une eau contrôlée, lavage des mains régulier) et éviter toute nouvelle transmission de la maladie.

La préfecture et l'ARS de Mayotte rappellent que toute personne revenant d'une zone de circulation active du choléra (Union des Comores, Tanzanie, Kenya,...) et présentant des symptômes type diarrhée ou vomissements, ou toute personne n'ayant pas voyagé et présentant des symptômes caractéristiques (diarrhée profuse ou inexplicée), est invitée à s'isoler et contacter immédiatement le Centre 15.

Contact presse :
Préfecture de Mayotte - service communication interministérielle

Tél : 02 69 63 54 03 – 02 69 63 54 08
Courriel : communication@mayotte.gouv.fr
Internet : www.mayotte.pref.gouv.fr
Facebook : @Prefet976
Twitter : @Prefet976